

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.143

L'An Deux Mille Un, le 19 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

13 NOVEMBRE 2001

13 NOVEMBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BRAULT, MM. CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. HUGENDBLER par M. MOST
M. BUJARD par M. CHABANEAU
Melle LABEYRIE par Mme GEOFFROY
M. SIMONNET par Mme PELTIER
Melle TURPIN par M. BOURGEOIS

ABSENTS-EXCUSES : MM. FAVRE, RAYMOND

ABSENT (décédé) : M. CARRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 30 (3 ne prennent pas part au vote)

Mlle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 04/2001
BUDGET PRINCIPAL

VOTE : UNANIMITE

Pour parfaire au financement de la construction de locaux au Garden Bridge Club, destinés à l'accueil du Comité Régional de BRIDGE "CHARENTES-POITOU" évalué à 6.000.000 F TTC, il convient de voter une décision modificative de crédits d'un montant de 3.500.000 F venant compléter le crédit inscrit au Budget Primitif 2001 de 2.500.000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver la décision modificative de crédits N° 04/2001 du Budget Principal, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>Article 2313 - Fonction 4149</u>		
- Travaux Club de Bridge Garden	+ 3 500 000,00	
 <u>Article 16412 - Fonction 01</u>		
- Produit de l'emprunt		+ 3 500 000,00
TOTAL	=====	=====
	+ 3 500 000,00	+ 3 500 000,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 novembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS